

Inauguration de la Maison témoin

CONCOURS DU PLUS BEAU TORCHON

Dans le cadre du projet de l'Union et à l'occasion de l'inauguration de la maison témoin de la réhabilitation de l'îlot Stephenson :

la SEM Ville Renouvelée – 75 rue de Tournai à Tourcoing

et

Construire – 16 rue Rambuteau à Paris,

organisent un concours de torchons artistiques.

REGLEMENTS DU CONCOURS

ARTICLE 1 : OBJET

- Concours de création artistique réalisée sur un torchon

- Support : un torchon (neuf ou usagé)

Les apports artistiques doivent être exécutés sur un torchon de toile, lisse ou damassée, à usage ménager, de fabrication commerciale ou familiale, blanc ou coloré, de dimension courante.

- Technique : toutes techniques : broderie, tissage, tressage, dessin, peinture, écriture, estampe, sérigraphie, gravure, modelage, céramique, scoubidou, tricot, tricotin, ...

- Matériaux : tous matériaux : fil, coton, laine, ficelle, bois, papier, carton, argile, verre, perles, métal, plastic, caoutchouc, transfert photographique...

Le matériau utilisé ne doit pas se substituer à plus de 50% du support de la toile.

- Un thème : « le projet de l'Union »

Situé à la jonction de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, sur 80 hectares, au cœur de l'un des secteurs les plus denses de la métropole lilloise, l'Union est l'un des grands projets de renouvellement urbain de France. Projet phare de Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU), l'Union sera le premier éco-quartier de la métropole lilloise. Sur ce quartier mixte, seront développés logements, équipements publics et activités économiques. Berceau historique de l'industrie textile nordiste, l'Union accueillera deux pôles d'excellence économique : un premier consacré à l'image, un second orienté vers les textiles innovants.

Les participants peuvent trouver des informations sur le site Internet de l'Union www.lunion.org, venir sur place, à l'Atelier Électrique*, retirer le règlement ainsi que le Livret de l'Union ou en demander l'envoi par courrier à atelierelectrique@semvr.fr

ARTICLE 2 : PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toute personne majeure ou mineure, habitant ou non le quartier, la ville, la région, le pays.

Les membres des structures organisatrices peuvent aussi participer.

Pour participer, il faut envoyer un mail d'inscription à atelierelectrique@semvr.fr en indiquant son nom, son âge et ses coordonnées ou s'inscrire par courrier ou sur place à l'Atelier Électrique*.

- 1 seule œuvre par participant, qui doit porter une signature, des initiales ou un signe de reconnaissance de l'auteur et être accompagnée d'un titre et/ou d'une courte note explicative.

Date de remise des œuvres : au plus tard le 03 septembre 2010

Par dépôt ou envoi postal à l'Atelier Electrique*.

ARTICLE 3 : SELECTION DES LAUREATS

Critères de sélection : toutes esthétiques, styles et approches seront étudiées. Seront accueillies avec bienveillance les propositions prenant en compte les valeurs portées par le thème ainsi que le regard personnel de l'auteur sur le passé, le présent ou l'avenir de l'Union.

Le jury étant libre de ses choix au regard des critères de sélection sus-mentionnés.

Une présélection de 20 œuvres sera établie par deux commissaires : Sylvette Gaudichon, chargée de conservation Musée La Piscine et Barnabé Mons, commissaire d'expositions, notamment de « Kitsch Catch » et « Sur le Fil »

La présélection aura lieu le 10 septembre 2010 : les 20 présélectionnés seront informés et il leur sera demandé d'être présents le 17 septembre 2010.

La désignation des lauréats aura lieu en public le 17 septembre 2010 à 19 h 30 à la Maison témoin, 106 rue de la Tossée à Tourcoing par un jury composé :

- Michel-François Delannoy, maire de Tourcoing, de Jean François Boudailliez, adjoint à la culture de Roubaix, de Patrick Bouchain, architecte et de Jean Badaroux, directeur de la SEM Ville Renouvelée.

Les créateurs des œuvres présélectionnées feront l'objet de portraits photographiques avec leur œuvre, réalisés le jour de l'inauguration.

Portraits et œuvres seront présentés sur le site internet de l'Union et feront l'objet d'une exposition susceptible d'être présentée dans différents lieux.

Les œuvres sélectionnées seront renvoyées à leurs auteurs à la fin de la réhabilitation de l'ilot Stephenson, au plus tard le 30 juin 2013.

Les œuvres non sélectionnées seront à disposition de leurs auteurs à l'Atelier Electrique jusqu'au 30 décembre 2010.

ARTICLE 4 : LES PRIX

1^{er} prix : la première nuit (le 17 septembre 2010) pour deux personnes dans la maison témoin : 106 rue de la Tossée à Tourcoing avec un diner préparé et servi par Patrick Bouchain et un petit déjeuner préparé et servi par Jean Badaroux ainsi qu'un petit électroménager d'une valeur de 200 euros.

2^{ème} prix : un petit électroménager d'une valeur de 200 euros

3^{ème} prix : un petit électroménager d'une valeur de 100 euros

Les 20 présélectionnés recevront des catalogues d'exposition.

ARTICLE 5 : UTILISATION DES ŒUVRES

La participation au concours vaut acceptation par les candidats de toutes les clauses du présent règlement.

La reproduction des œuvres est libre de droits.

Le présent règlement est déposé chez Maître Christian CRAMETZ, Huissier de Justice, 11 place Stalingrad, 59113 Seclin

*www.lunion.org

* Atelier Electrique : 118, rue de la Tossée, 59600 Tourcoing

* atelierelectrique@semvr.fr